



L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	06/06/2025
Date d’Affichage	06/06/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER, Mr Nicolas MARTINAIS (arrivé à 20h30).

Absents excusés :

Mr Michel LÉBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absents :

Mme Sylvie COUPE.

N°102-2025

Présentation des prix 2025

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances et responsable de la commission des maisons fleuries, propose aux membres du Conseil Municipal les prix suivants.

Il précise que le souhait de la commission est de récompenser les lauréats par des bons d'achats à « La Maison.fr »

Catégorie Maisons	Catégories fermes et anciens bâtiments de fermes	Catégorie Parcs et jardins	Catégories Potagers
1 ^{er} prix : 34 €	1 ^{er} prix : 34 €	1 ^{er} prix : 34 €	1 ^{er} prix : 34 €
2 ^{ème} prix : 28 €	2 ^{ème} prix : 28 €	2 ^{ème} prix : 28 €	2 ^{ème} prix : 28 €
3 ^{ème} prix : 23 €	3 ^{ème} prix : 23 €	3 ^{ème} prix : 23 €	3 ^{ème} prix : 23 €
4 ^{ème} prix : 21 €			
5 ^{ème} prix : 21 €			
6 ^{ème} prix : 21 €			

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'ACCEPTER** l'ensemble des propositions émises par la Commission Maisons Fleuries
- **D'AUTORISER** Mme Stéphanie GARNIER a commandé les récompenses auprès de la Maison.fr (DISTRICO AGRIAL)

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

